



MAIRIE
42220 COLOMBIER

Procès verbal - Réunion du Conseil municipal - En séance publique du 16 janvier 2020

Présents : Jean-Paul VALLOT – Gérard DEGRAIX – Jean-Luc ROUCHOUZE - Maryline VANEL - André GACHE - René ORIOL - Françoise LECORNU - Solange CHOVET - Cyril DUCLOS - Bernadette ORIOL - Ronan ARROUEZ.

Absent(s) excusé(s) : X

Auditeur : VERCASSON Gilbert

Ordre du Jour

→ Délibération branchement d'eau à Buet et le Verdier :

Réunion publique organisée par la mairie de St Appolinard le 09/01/2020. Jean-Paul Vallot et Jean-Luc Rouchouze ont représenté la commune.

Participation de 1000 € d'aides versées par la CC du Pilat rhodanien par branchement aux futurs usagers.

Devis de 27 937 € HT pour le chantier (entreprise Lambert) 45 728 € (entreprise Mazet).

Projet ancien qui tend à se concrétiser.

Des accords d'utilisation sont en cours de concrétisations.

Toutes les servitudes sont signées. Les règlements des quotes-parts par les futurs usagers sont en attente. A réception les travaux pourront débuter.

Les travaux dégageront une marge de 4 % pour la commune de Colombier pour les éventuelles dépenses de travaux imprévues que présentera le chantier.

Accord à l'unanimité sur le projet de règlement pour le fonctionnement de distribution en eau potable des hameaux de Buet et du Verdier de St Appolinard.

Accord à l'unanimité sur le choix de l'entreprise LAMBERT.

→ Délibération choix de l'entreprise pour travaux du captage d'eau :

Réunion avec P. ROYET pour le nouveau captage.

Prix négocié actuellement : 80 centimes le m².

Une convention est en cours de rédaction pour finaliser les accords en P. ROYET et la commune.

Devis en cours pour ces travaux. (FAURY et MAZET)

MAZET = 11725 € TTC

FAURY = 17724 € TTC

A l'unanimité, le choix du conseil est porté sur l'entreprise MAZET de Riotord.

+Maçonnerie : 19200 € TTC (David MATHEVET) à prévoir + demander d'autres devis

Bac Inox à prévoir. Demander devis aussi.

→ Question diverses :

Goudron route Sarrazinière : 42 000 € HT environ

Subvention Departement : 26 000 €
argent bloqué chez le notaire : 14 000 €
reste : 2 000 € à charge.

Coeur vert à Veranne : assoc souhaite planter des arbres avec les enfants sur la commune. Mise a dispo de la salle pour gouter à prévoir.

Bulletin : prêt à être distribué

Affaire Vercasson en délibéré au tribunal administratif. Prochainement décision.

Commission Communale des Impôts Directs : ok
voir pour VSL sur la Commune pour optimisation des bases.

Prochaine réunion le 20/02/2020 à 19h00